

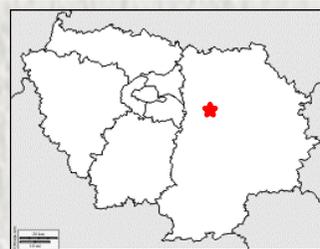
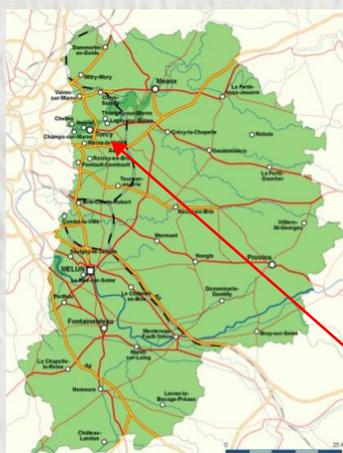
La ferme du Génitoy

La ferme du Génitoy est un "lieu mentionné dans les titres aussi anciens que ceux qui parlent de Bussy" (Louis Michelin 1843) Son nom, *genesterium* en latin ou *genestay* en français, donnera *génitoire* ou *génitoy*, à cause des *genêts* qui poussaient en abondance en cet endroit. La ferme du Génitoy fut autrefois un fief important pourvu d'un château.

Au XVII^e siècle, Le Génitoy est la propriété de la famille Sanguin de Livry : Louis (1648 - 1723) en sera le premier marquis puis son fils Louis (qui sera baptisé par Bossuet le 5 avril 1679 et dont Louis XIV et Marie-Thérèse seront parrain et marraine), ensuite Paul (1709 - 1758) et enfin son frère Hippolyte-François, né en 1715, qui possédera encore le domaine à la Révolution.

En 1672, Mme de Montespan (favorite de Louis XIV en 1667) aurait accouché dans le château du Génitoy d'un bâtard royal : Louis-César de Bourbon, comte de Vexin, fils de Louis XIV.

Au XIX^e siècle, le Génitoy est acheté par Fouché, duc d'Otrante, puis par James de Rothschild. C'était alors une grosse ferme briarde, rapportant de bons revenus, affermée à de grands exploitants, tels les Ganneron père et fils, éleveurs de mérinos. Actuellement, une grosse bâtisse en ruine, entourée de fossés autrefois alimentés par la source de la Butte de Vaux, est tout ce qui reste du château qu'un petit pont de pierres relie à la ferme comprenant plusieurs corps de bâtiments disposés en enceinte fermée. Un pigeonnier sur le porche d'entrée donne encore au Génitoy son cachet esthétique.



Voir carte IGN n° 2414 ET

Départ : gare de Bussy-Saint-Georges
GPS : N48°50'11.5" E002°42'36.8
UTM : 31U 0478734 5409328

Accès Bussy-St-Georges à 40 km par l'A4

Informations pratiques :

Train : RER A direction Marne-la-Vallée, retour RER E

Tous commerces à Bussy et Tournan.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détrit.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



De gare en gare Bussy-Saint-Georges / Tournan La Brie Verte



Tournan : les ramparts – Photo : C.D ©

Un parcours inédit qui vous permettra de découvrir une partie peu connue de la forêt de Ferrières avant de parcourir la campagne briarde par les champs et les bois, une immersion en pleine nature.



22 km



5 h 30



Blanc/Rouge



Difficile

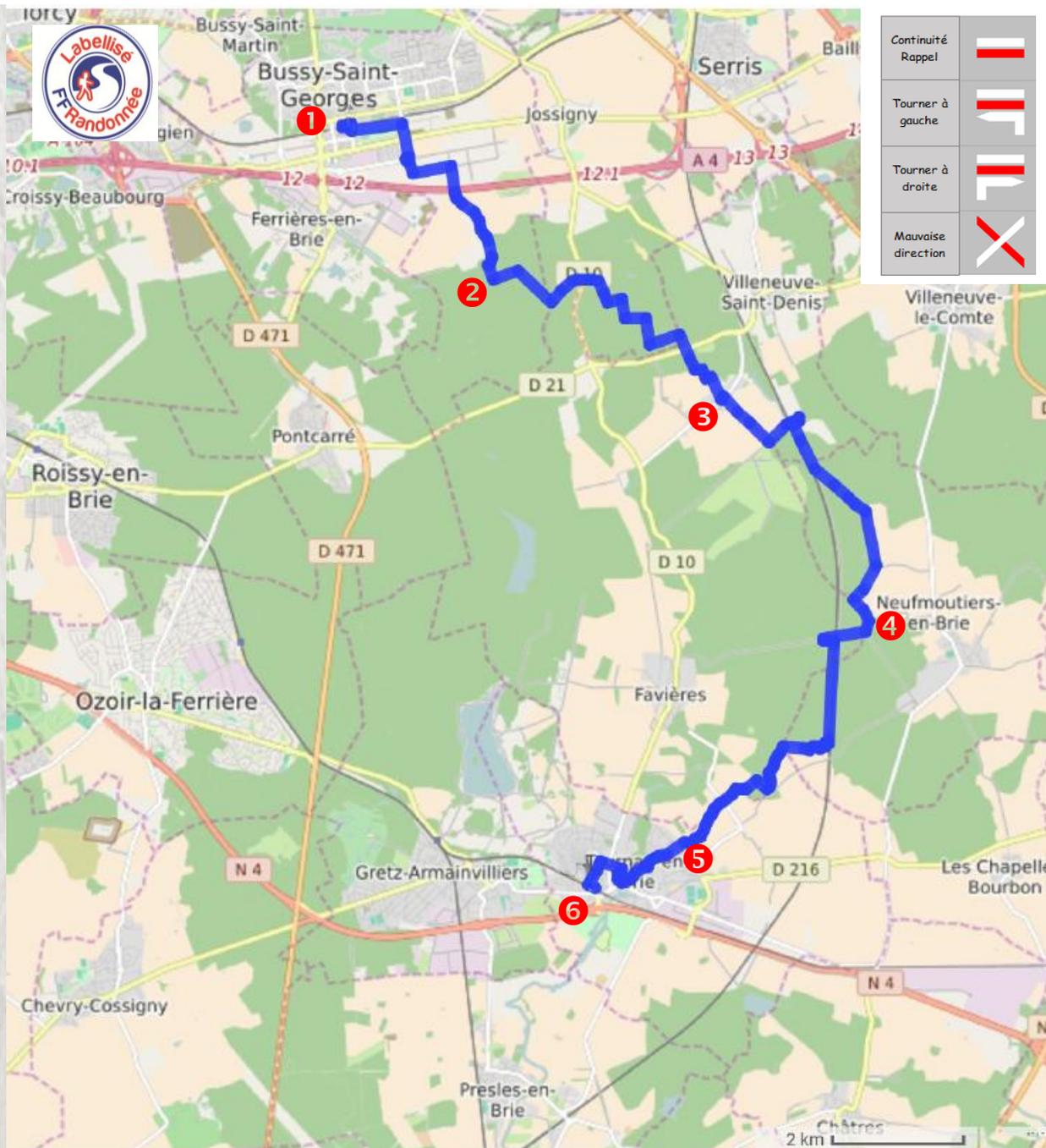
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Janvier 2018 -

De Bussy-Saint-Georges à Tournan

- 1 Sortir de la gare du RER A et se diriger vers l'est pour longer un étang par la promenade Jean Matelain. (on trouve la ferme du Génitoy en poursuivant dans la même direction) Prendre à droite le boulevard des Genets, poursuivre boulevard de La Haye, et se diriger à gauche dans l'avenue Gutenberg. Au premier carrefour, virer à droite dans l'allée des Bois Briards qui franchit l'A4 par un pont piétonnier et conduit à l'orée de la forêt régionale de Ferrières. Continuer en forêt par la route de La Michelle pour rejoindre la route de Belle-Assise et le GR 14.
- 2 Suivre le GR 14, à gauche aire de Belle Assise, à droite route Pavée, passer une étoile forestière et peu après, s'engager à gauche dans une allée qui suit un ru avant de traverser la D 10 (prudence). Monter à droite dans un chemin puis à gauche dans un autre avant de déboucher dans l'allée Neuve. La suivre à droite, virer à gauche route de La Chasse, à droite dans une petite allée, à gauche dans une autre pour atteindre l'allée du Gros Hêtre. La suivre à droite, traverser la D21 et après une série de virages gauche droite elle déboute au hameau de La Dénicherie.
- 3 Prendre à gauche la D 21^{E1} et peu après un grand chemin conduit à la route Royale Prolongée. La suivre à gauche, passer au-dessus du TGV et virer à droite pour suivre un chemin d'abord parallèle à la voie ferrée, puis s'en éloignant à gauche pour arriver à la ferme de Bois-Breton. Continuer par la route goudronnée et la quitter lorsqu'elle vire à gauche pour prendre le chemin en lisière de bois pour arriver sur une petite route.
- 4 Virer 2 fois à droite, franchir la ligne TGV et s'engager à gauche dans un chemin qui suit cette voie ferrée sur 1 km puis entre en sous-bois. Continuer ce chemin sur 1 km5 jusqu'à une allée. La suivre à droite 200 m et s'engager à gauche dans un chemin de champs qui suit un ru. Traverser la route de Villé et arriver à un étang à l'entrée de Tournan.
- 5 Prendre en face et au bout de la rue faire un gauche droite pour s'engager rue de l'Abreuvoir. Franchir la Marsange, continuer en face par la rue de Paris jusqu'à la fontaine. Virer à droite pour passer sous la porte fortifiée, continuer à droite pour atteindre le jardin des remparts. Descendre l'escalier à droite et virer à gauche rue Marcel-Micheau. Après le lavoir des remparts (XVIII^e) monter à gauche. Traverser la D 10, parcourir l'allée d'Armainvilliers en face, le boulevard Isaac-Pereire à gauche et la rue Georges-Clémenceau (quatrième) à gauche pour rejoindre la gare de Tournan (RER E).
- 6



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".